

Partage d'expériences

Criminocorpus. Une plateforme expérimentale pour l'histoire de la justice, des crimes et des peines

Criminocorpus est un espace scientifique numérique en ligne dont l'objectif est de promouvoir l'histoire de la justice, des crimes et des peines sur le web. Ce projet éditorial s'adresse à la fois aux chercheurs, aux professionnels de la justice pénale et à tous les publics en éditant des articles, des outils documentaires et des corpus thématiques de référence. Créé dans le cadre d'une ACI, Criminocorpus a considérablement évolué depuis son lancement en expérimentant plusieurs formes et outils d'édition, de diffusion et de communication.

Coup d'œil sur une brève histoire

La première version de Criminocorpus a été créée dans le cadre du projet de recherche « Corpus criminologique » relevant du programme de l'Action concertée incitative CNRS « Histoire des savoirs » (2003-2005).

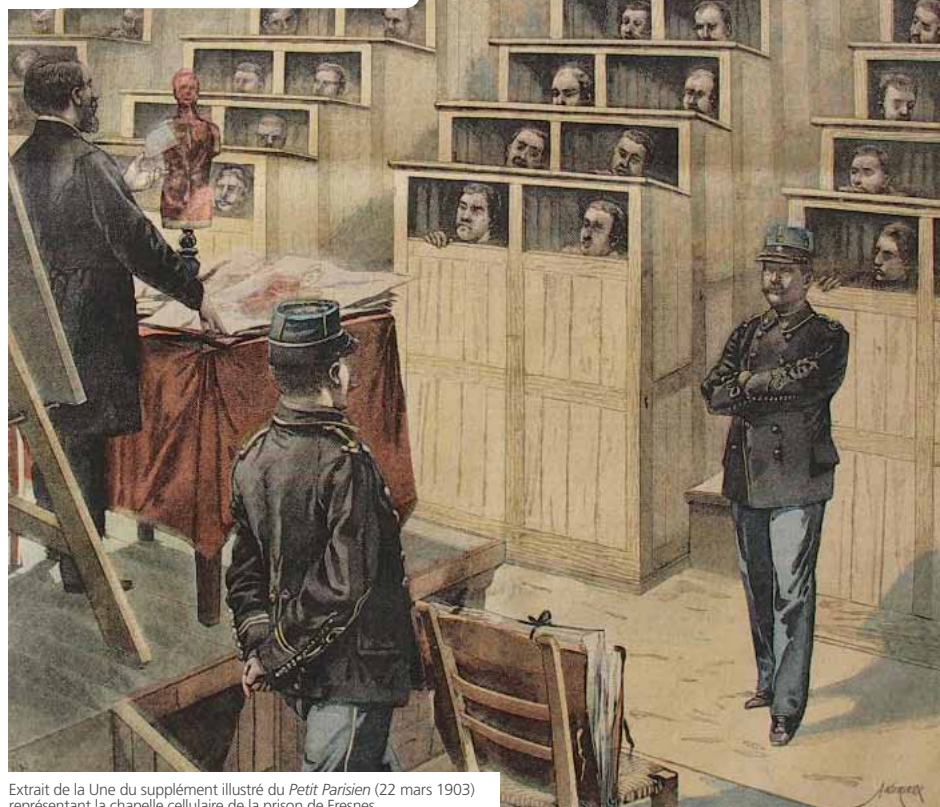
L'équipe constituée visait à éclairer la constitution savante de la criminologie à la fin du XIX^e siècle, à travers l'exploration d'une revue phare, les *Archives de l'anthropologie criminelle*. Cette revue, par sa thématique annoncée, son programme initial et sa double direction (un médecin et un magistrat) constitue en effet le creuset de la criminologie française, un lieu de rencontre privilégié des communautés médicales et juridiques, notamment à travers ses deux principaux directeurs, Alexandre Lacassagne et Gabriel Tarde.

Il s'agissait aussi, à partir de ce dossier, de concevoir un espace numérique fédérateur pour la recherche sur l'histoire des crimes et des peines. Ce lieu devait prendre la forme d'une bibliothèque virtuelle thématique. Notre projet numérique a cependant très vite abandonné la forme d'une bibliothèque virtuelle pour s'orienter vers celle d'un portail adapté du modèle d'*Hist-Sciences-Tech*.

Lors de son lancement, début 2006, Criminocorpus était un portail thématique assez simple. Il comprenait une base de données bibliographique, une revue source et des articles organisés en un dossier thématique.

La Bibliographie d'histoire de la justice française (1789-2011)

Cette **base de données** réalisée par Jean-Claude Farcy contient près de 69 000 références portant sur les institutions et le personnel judiciaires, la procédure et les procès, la criminalité et les pénalités, la répression politique et les polices. Issue du dépouillement des ouvrages comme des articles de périodiques parus depuis 1789, elle distingue les publications des contemporains (sources) des travaux de caractère historique. La présentation de l'ensemble des références est faite selon un ordre thématique détaillé, en suivant à l'intérieur de chaque niveau de plan l'ordre alphabétique des titres ou, quand le thème s'y prête, en combinant ordre géographique (études locales), chronologique (réforme judiciaire, réforme péni-



Extrait de la Une du supplément illustré du *Petit Parisien* (22 mars 1903) représentant la chapelle cellulaire de la prison de Fresnes.

tentiaire, justice des mineurs, etc.) ou de personnes (biographies, procès) avec celui des auteurs d'ouvrages et d'articles.

La *Bibliographie d'histoire de la justice française* est aujourd'hui un outil de référence très utilisé sur Criminocorpus (environ 4 500 consultations mensuelles). Il serait souhaitable de l'élargir à des périodes plus anciennes mais le simple maintien du rythme de ses mises à jour annuelles pose problème. Une autre évolution précieuse consisterait à y inclure systématiquement (automatiquement ?) un lien hypertexte avec toute référence qui aurait fait l'objet d'une mise en ligne transformant ainsi, peu à peu, la base de données en un catalogue thématique de ressources en ligne.

Dossier thématique et revue source : Autour des Archives de l'anthropologie criminelle

Première revue scientifique francophone dédiée à la « criminologie », à entendre ici au sens de « science du crime et du criminel », les *Archives de l'anthropologie criminelle* constituent une ressource incontournable sur l'état des sciences relatives à la connaissance du crime et des criminels durant toute leur période de publication (1886-1914). Cette revue était jusqu'à sa mise en ligne d'un accès difficile, réservée aux chercheurs. Grâce à un partenariat avec le service d'histoire de la médecine de la BU Santé de Paris (ex-BIUM), elle est proposée sur Criminocorpus en consultation libre dans son intégralité selon trois modalités : par volume annuel (PDF XML Alto), par table des matières et par recherche détaillée sur mots des titres des

articles. Si le mode feuille à feuille ne permet pas la recherche plein-texte, celle-ci peut être effectuée sur les volumes annuels proposés au téléchargement au format PDF.

Cette édition a été accompagnée par la publication d'articles de l'équipe ou de collaborateurs sollicités. Synthèses, biographies ou articles d'analyse sur des points précis, l'ensemble des textes de ce dossier thématique forme une introduction à la lecture des *Archives de l'anthropologie criminelle* avec, selon les contributions, des liens hypertextes renvoyant à la source. L'équipe avait envisagé un travail d'édition plus approfondi sur la revue consistant à y inclure des précisions biographiques sur les auteurs, des annotations et des parcours thématiques. Dans l'attente d'une solution technique, ce versant du projet n'a pu être mis en œuvre.

Coopération technique et mutualisation des ressources

Le projet Criminocorpus ne pouvant s'appuyer sur des modèles préexistants, il a été réalisé par expérimentation, dans une étroite collaboration entre chercheurs et informaticiens. Il a bénéficié de l'expertise technologique du CRHST / Centre A. Koyré (UMR8560) et du Centre de ressources numériques CN2SV. L'assemblage de différentes briques logicielles était nécessaire pour gérer des données aussi dissemblables qu'une bibliographie (base PHP MySQL), des documents en ligne (gestionnaire de corpus Iceberg) et des articles (CMS SPIP). Les données sont interopérables par le protocole OAI-PMH (Open Archives Initiative's Protocol for metadata Harvesting). Les articles et, plus généralement, les nouvelles mises en ligne alimentent des flux RSS (Really Simple Syndication).

Le portail s'est trouvé enrichi dès la première année du *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires* (1800-1958). Réalisé par Jean-Claude Farcy et publié initialement aux éditions du CNRS (1992), ce guide a été mis en ligne sous la forme nouvelle d'un fichier PDF contenant des signets facilitant la navigation dans le document. S'il est certain que ce guide mériterait une mise à jour, tant le classement des fonds a progressé, notamment dans les services d'archives départementales, il reste un précieux outil pour tout chercheur travaillant sur l'histoire de la justice contemporaine. La présentation des institutions judiciaires et pénitentiaires (seconde partie) et la liste des documents que l'on peut trouver dans les fonds (troisième partie) forment notamment une présentation indispensable à la compréhension et à l'usage de ces sources.

2006 a été également l'année de mise en place de notre première exposition virtuelle, *La peine de mort en France, de la Révolution à l'abolition*. L'objectif était ici de faciliter l'accès au site à un large public en mettant l'accent sur la présentation visuelle de documents de valeur, par leur rareté et/ou leur signification. Une nouvelle brique logicielle (CrimExpo) a été développée à cette fin. Le parcours complet de l'exposition est composé de plus de deux cents pages rassemblant des documents d'archives, articles de presse, dessins et caricatures, photographies et objets reproduits à partir des collections des Archives nationales, des Archives de la préfecture de police de Paris, du Musée de l'histoire vivante de Montreuil et du Musée national des prisons. Cette exposition a été accompagnée de la mise en ligne de la retranscription intégrale des trois grands débats parlementaires (1791, 1908, 1981) sur la question de l'abolition de la peine

de mort. Elle reste, à ce jour, l'exposition la plus visitée du site. Les autres expositions sont, par ordre de mise en ligne :

- ▶ Le camp de la relégation à Saint-Jean-du-Maroni
- ▶ Saint-Hilaire. Colonie pénitentiaire (1930-1960)
- ▶ Histoire des prisons de Loos, de l'Abbaye à nos jours
- ▶ La Révolution à la poursuite du crime
- ▶ Le bagne en relief. Les photographies d'un administrateur pénitentiaire à Cayenne
- ▶ Prisons de Paris. De la Bastille à Fresnes
- ▶ Eysses. Une prison dans la Résistance (1940-1944)

Criminocorpus présente la particularité de maintenir une politique active d'expérimentation d'outils qui peuvent, après une phase de test et d'évaluation, ne pas être retenus. C'est ainsi que nous avons conçu et maintenu pendant plusieurs mois sur le modèle de la bibliographie d'histoire de la justice française un annuaire de ressources en ligne. Apprécié et très fréquenté par nos visiteurs, cet outil a compté jusqu'à 4 267 sites signalés et classés dans 232 catégories. Il a malgré tout été abandonné, faute de permettre la maîtrise de la quantité d'information disponible et régulièrement mise en ligne sur internet. De même, aucun des deux modules utilisés pour nos expositions virtuelles (CrimExpo, SimpleViewer) ne nous donnent totalement satisfaction.

En 2007, le site portail a ouvert un *espace pédagogique* proposant des chronologies, des textes juridiques et des sources commentées. Criminocorpus contribue également à la valorisation de ses contenus. Il est moissonné par *Isidore*, alimente *Calenda* et administre une *liste de diffusion*, un *blog d'information* sur l'actualité du domaine, une *page sur Facebook* et un *compte Twitter*. Cette démultiplication des moyens de communication est facilitée par l'automatisation des procédures, l'intervention de l'équipe éditoriale devant tendre idéalement à se limiter à la validation des contenus. C'est ainsi que l'annuaire de liens a été remplacé, quelques mois après son arrêt, par un carnet de veille scientifique. Sa gestion est un bon exemple d'optimisation. *Criminocorpus Le radar* est constitué d'agrégats de flux RSS provenant d'un gisement de sites sélectionnés par l'équipe éditoriale. Ces informations sont ensuite soumises à validation, avant d'être affichées sur le carnet de veille.

Une politique éditoriale adaptée

La rapide croissance du site nécessitait d'organiser formellement la rédaction, l'évaluation des contributions et la politique éditoriale. En 2008, le développement de Criminocorpus a fait l'objet d'une convention pluriannuelle entre le CNRS (CRHST / Centre A. Koyré), Sciences Po Paris (*Centre d'histoire de Sciences Po*), le ministère de la Justice (Direction de l'administration pénitentiaire), l'université Paris 5 (Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris) et les Archives nationales d'Outre-mer. Cette convention confirmait notamment l'organisation rédactionnelle du site avec un comité de pilotage, un comité scientifique et un comité de rédaction.

Quatre dossiers thématiques ont été ouverts depuis 2006. Ils portent respectivement sur les *bagnes coloniaux*, les *crimes et criminels dans le cinéma de fiction*, *l'histoire de la police* et *le bertillonage*. En mai 2010, les dossiers de notre portail ont été transférés sur le portail *Revues.org* pour améliorer leur présentation et leur visibilité. La gestion d'articles sous le CMS



Lot de sacs de procédure judiciaire (fin XVIII^e siècle, Archives nationales). Les documents proposés sur Criminocorpus sont reproduits et mis à disposition dans le cadre d'expositions montées en partenariat avec les institutions détentrices de sources (Archives nationales, archives nationales d'Outre-Mer, archives départementales, musées).

SPIP présentait en effet certains avantages (souplesse de la mise en page des images) mais aussi un nombre croissant d'inconvénients, désormais réglés par Lodel (gestion des appels de notes, de l'index des auteurs, du multilinguisme...)

Publier en ligne n'est pas pour nous un choix par défaut mais un moyen d'expérimenter de nouvelles écritures et des modes de restitution inédits du savoir historique. Le libre accès à des savoirs spécialisés génère en effet des opportunités et des contraintes dont il convient de tenir compte :

- ▶ une publication scientifique en ligne est accessible à un public non-spécialiste
- ▶ un texte en ligne peut être relié à d'autres textes en ligne, ce qui rend possible les lectures buissonnières
- ▶ le risque est grand toutefois, si ce cheminement n'est pas guidé, d'entretenir une appréhension dispersée des connaissances.

Notre politique éditoriale vise ainsi à concilier trois exigences :

▶ **Ecrire pour un lectorat ouvert**

Les thématiques de notre champ d'étude constituent des ressources pour le débat public. Les dossiers s'adressent simultanément à la communauté scientifique et à tout lecteur intéressé, en publiant des contributions conciliant valeur scientifique, accessibilité et clarté du propos.

▶ **Réaliser une édition hypermédia**

Les articles sont associés, autant que faire se peut, aux sources mobilisées par les auteurs. Cette association est rendue possible par la mise à disposition simultanément de tout ou partie de ces documents sources ou par la réalisation dans le corps de l'article de liens hypertextes aux sources disponibles sur internet ; ainsi que par des liens à des bases de données. À l'ère de la numérisation de masse, nous privilégions ici sélectivité et pertinence des liens.

▶ **Produire la cohérence thématique du domaine**

Notre champ d'étude étant large, il nous paraît indispensable d'ordonner la restitution des connaissances. La programmation éditoriale repose ainsi sur la constitution de dossiers thématiques ouverts dans le temps, ce qui leur permet d'être progressivement enrichis par toute nouvelle contribution. Chaque dossier est porteur d'un regard particulier sur le domaine. Il comprend des articles de synthèse ou d'analyse sur une grande question de l'histoire de la justice, des crimes et des peines ; ainsi que des sources commentées. Un dossier thématique peut ainsi être lié à la mise en ligne d'une source importante, originale et/ou inédite. Les dossiers de Criminocorpus ont également vocation à éditer des journées d'études et des colloques. Si les réticences attendues à publier pour une revue virtuelle n'ont pas été confirmées – depuis son ouverture, 57 auteurs ont contribué à enrichir Criminocorpus

– l'écriture hypermédia mise en avant par notre politique éditoriale relève cependant plus pour l'ins-

tant d'un horizon d'attente que d'une intention accomplie. En effet, même si certains articles tentent à se démarquer d'un simple décalque d'une édition papier en ligne, les potentialités de l'hypermédia sont restées jusqu'ici très sous-exploitées.

Coopération technique

Le site a été ouvert au public le 1^{er} janvier 2006. Il a reçu la première année 63 800 visites pour 383 000 pages vues. En 2010, sa fréquentation était d'environ 370 000 visites pour 960 000 pages vues. Pris au premier degré, ces chiffres semblent encourageants et prometteurs. En réalité, ils sont difficilement interprétables car ils sont livrés par des compteurs (Xiti, Google, AWStats) qui... ne comptent pas forcément la même chose et ce, d'une année sur l'autre. Que la fréquentation de Criminocorpus progresse nettement chaque année, c'est un fait. Mais que peut-on tirer d'un indicateur quantitatif aussi pauvre ? Si certaines informations recueillies par les compteurs peuvent avoir un intérêt pour l'équipe éditoriale (origine des visites, mots-clés utilisées, pages les plus visitées...), nos plateformes scientifiques en ligne souffrent d'une méconnaissance de leurs publics. Nous manquons ici d'outils et d'études qui permettraient de mieux cerner les usages de nos productions et les attentes de nos publics. À la différence d'un organe de presse et de nombreux blog d'information, Criminocorpus a pris d'emblée le parti de modérer les commentaires reçus sur son blog d'actualité et sa liste de diffusion, afin d'éviter tout dérapage ou discussion polémique sur nos thématiques. Nous pensons que Criminocorpus devait se concentrer sur la production et la diffusion des savoirs et que le site n'était pas le lieu idoine pour animer un « forum » permanent sur l'histoire de la justice. S'est-on ainsi privé d'une possibilité de dialogue entre la communauté des chercheurs et le public ? Probablement pas, pour l'instant. Avec le recul, nous relevons que, à quelques exceptions près, les visiteurs nous écrivent essentiellement pour formuler des demandes individuelles et solliciter des renseignements généalogiques. Les rares commentaires sur les articles sont très brefs. Les chercheurs ne commentent pas les travaux de leurs collègues.

La possibilité d'une interactivité parfois mise en avant pour justifier une politique de mise en ligne donne ainsi dans les faits un résultat en-deçà des attentes de certains webmasters ou chercheurs. Mais ces attentes étaient peut-être utopiques ou plus sûrement, mal formulées et trop précoces par rapport au temps d'acculturation nécessaire à l'usage des nouvelles technologies. Six ans après son lancement, Criminocorpus reste un espace de production et de mise à disposition de savoirs scientifiques pour lequel l'interactivité fonctionne avant tout au profit de la communauté des chercheurs, des étudiants et des professionnels du milieu judiciaire. Faut-il aller plus loin ?

Marc Renneville

Maître de conférences en détachement
à la direction de l'administration pénitentiaire
Chercheur associé
au Centre A. Koyré UMR8560

contact&info

- ▶ Marc Renneville
Directeur de la publication
m.renneville@free.fr
- ▶ Pour en savoir plus
www.criminocorpus.cnrs.fr
- ▶ Blog
criminocorpus.hypotheses.org

Bois de justice de l'île de la Réunion conservés
au musée national des Prisons à Fontainebleau.
Cette vue a servi de base pour l'affiche de l'exposition
en ligne sur la peine de mort

